

SEPTEMBRE → JUIN



UNITES D'ENSEIGNEMENT 80 périodes

Art du vitrail: initiation – technologie
(12 p.)

Art du vitrail: initiation – travaux
pratiques
(68 p.)



OBJECTIFS ?

Cette unité d'enseignement a pour objectif de conduire l'étudiant à la maîtrise progressive des techniques de l'art du vitrail et donc de l'amener à:

- réaliser une pièce à partir d'un modèle personnel ;
- respecter les contraintes techniques du vitrail ;
- respecter les contraintes de l'architecture dans laquelle s'intégrera la pièce ;
- respecter les critères d'équilibre et d'harmonie.

AU TERME DE LA FORMATION ?

L'étudiant devra prouver qu'il est capable, à partir d'un modèle,

- de réaliser un vitrail :
 - en respectant le modèle choisi ;
 - en respectant les contraintes de coupe et les étapes de réalisation ;
- d'expliquer les choix techniques dans l'assemblage et la mise en plomb.

POUR QUI ?

Tout public, demandeur d'emploi, et titulaire d'un certificat d'enseignement secondaire inférieur (si pas vous présenterez un test d'admission).



Photos : Laurent DESSALLE, Professeur de vitrail d'art, représentant le travail des étudiants lors de la fête des 25 ans du décret de la Promotion sociale.

